

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 1 DU 10 février 2020

Le 10 février 2020, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves PARTRAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 4 février 2020

Présents :

M. PARTRAT Yves, Maire – Adjoint : Mme BUSSIERE Laurence, M. BONNEFOND Philippe, Mme JUST Jacqueline, Mme PICQ Valérie, M. JAVELLE Hervé, M. BOUCHET Patrick – Conseillers : Mme MEYER Simone, Mme CAZZANIGA Marie-Christine, M. JACQUEMOT Bernard, Mme MARESCAL Maryline, M. GUILLERMIN François, Mme CARTON Chantal, Mme BAYARD Pascale, M. GIRARDON Rémy, M. RACLE Didier, Mme OUIILLON Elisabeth, M. MONTMARTIN Jean-François, M. BREURE Laurent, M. GARDE Amaury, Mme BAYARD Brigitte.

Procurations :

Mme BRANCIER-JACQUIER Marie-Claude à M. BOUCHET Patrick, M. VERZELETTI-COMBES Jean à M. PARTRAT Yves, Mme BASSON Christiane à Mme CARTON Chantal.

Absents :

M. RAPPELLI Michel, Mme VINARD Béatrice, M. LOURDIN Gilles.

Secrétaire : Chantal CARTON

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00 et annonce les pouvoirs. Aucun commentaire n'est formulé sur le dernier compte-rendu, qui est de fait approuvé.

1. Débat d'orientations budgétaires 2020

Après avoir entendu la présentation faite par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

- **A DEBATTU** des orientations budgétaires pour l'année 2020.

2. SIEL : extension de l'éclairage public chemin du Coin

- **APPROBATION** de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension de l'éclairage public - Chemin du Coin, assurée par le SIEL, et des travaux assurés en coordination avec SEM,
- **APPROBATION** des montants des travaux et de la participation prévisionnelle de la Commune, fixée à 32 058 €,
- **AMORTISSEMENT** du fonds de concours en 15 années.

Vote à l'unanimité

3. Construction d'un dojo : avenant n° 1 à l'acte d'engagement

- **APPROBATION** de l'avenant n° 1 au lot 10 du marché de construction d'un dojo, minorant le montant initial de 26 696.99 € HT pour le porter à **24 118.09 € HT**,
- **AUTORISATION** donnée à Monsieur le Maire de le signer.

Vote à l'unanimité

4. Rétrocession de la parcelle AI 150 sur le rond-point de Marnas

- **APPROBATION** de l'acquisition à titre gracieux, auprès de ANGELI Immobilier, de la parcelle cadastrée section AI n° 150 d'une superficie de 933 m², sise rond-point de Marnas,
- **INTEGRATION**, simultanément à son acquisition, de ce bien dans le domaine public,
- **AUTORISATION** donnée à Monsieur le Maire de signer toutes pièces à intervenir et, notamment, l'acte notarié.

Vote à l'unanimité

5. Modification du règlement intérieur de la cantine municipale

- **APPROBATION** de l'accès à la cantine pour tous les enfants dès leur entrée à l'école,
- **APPROBATION** de la modification du règlement intérieur en conséquence.

Vote à l'unanimité

6. Convention de mise à disposition de locaux municipaux au Département de la Loire

- **APPROBATION** des conditions de la convention de mise à disposition de locaux communaux au profit des services sociaux du Département de la Loire, moyennant une participation financière annuelle de 1 000 € et comprenant les frais de consommation d'eau, d'électricité et de nettoyage,
- **AUTORISATION** donnée à Monsieur le Maire de la signer.

Vote à l'unanimité

Affiché le 12 février 2020